

Compte rendu du CM du 10 et 19 juillet 2017

Nous allons voter favorablement pour ces deux comptes rendus puisque nous avons obtenu réponse à nos questionnements sur la maison St Fiacre mais nous tenons à apporter des informations complémentaires à l'ensemble des élus du conseil.

Suite à ma demande concernant les factures des travaux sur les bâtiments rue saint Fiacre, vous avez affirmé ne pas vouloir me les transmettre puisqu'ils s'étaient déroulés sur le mandat précédent.

Ma demande était légitime et si vous aviez mis en application vos propos d'il y a deux ans sur la transparence de vos décisions et actions, je n'aurais pas eu besoin de saisir comme peut le faire tout citoyen, la Commission d'Accès aux Documents Administratifs.

Vous ne connaissiez sans doute pas cette autorité administrative indépendante qui a pour objectif de faciliter et contrôler l'accès des particuliers aux documents administratifs.

J'ai donc reçu l'ensemble des factures relatives aux travaux effectués sur cette propriété accompagné d'un courrier signé de votre première adjointe.

Il me paraît donc important d'en informer le conseil ce soir :

Achat 2002 bâtiment et terrain =	76500 €	
Achat 2006 bâtiment et terrain =	97567 €	
Travaux sur les mandats =	86350 €	86352.69 €
Total investissement financé par le contribuable de Saint Marcel =	260 417 €	
Je retire la valeur des terrains estimés et enclavés d'après les plans du cadastre		
	3 400 m² * 20 € = 68 000 €	
Vente au profit de la SARL terres de Bourgogne représentée par Mme Virginie Benoit =		105 000 €

Perte pour la collectivité de Saint Marcel = **87 417 €**

La précipitation n'est pas toujours bonne conseillère. Les contribuables de Saint Marcel apprécieront ce nouveau fait d'arme de la gestion municipale sous l'aire de Monsieur BURDIN.